

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique



Délibération n°

DEL2026_069

Date de la séance

8 septembre 2026

Date de la convocation

2 septembre 2026

L'an 2026, le 08 septembre à 19h, le Conseil municipal de Teillé (44), régulièrement convoqué le 02 septembre 2026 par Monsieur Arnaud PAGEAUD, le Maire, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en mairie.

Présents (17) : Nathalie ANCIAUX, Steven ANDRE, Lydia BEATRIX-BALLET, Françoise CHEREL, Anabela DE ALMEIDA, Florentin DUBUIS, Magalie GRASLAND, Flavie GUILLOTEAU, Saïd KADDAR, Damien LEPINAY, Florent LIRONDIERE, Arnaud PAGEAUD, Angélique PENEAU, Raphaël PROUX, Samuel ROBERT, Jérôme SQUELARD, Mikaël VALLEE.

Absentes ayant donné pouvoir (2) :

Aurélie ROUSSEAU ayant donné pouvoir à Samuel ROBERT

Magali CERCLE-MESLET ayant donné pouvoir à Anabela DE ALMEIDA

Nombre de conseillers	Présents	Votants
19	17	19

Secrétaire de séance : Saïd KADDAR

FINANCES :

DEL2026_069 Gratuité de salles

Considérant les demandes de gratuité suivantes :

- Du 9 septembre au 30 novembre 2026 les lundis de 20h30 à 22h30 pour la ville d'Ancenis Saint Géréon en raison des retards dans les travaux réalisés dans leur salle,
- Le 22 septembre 2026 de 13h30 à 17h pour l'association pause solid'erdre, assemblée des ESS

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (19 votants), le Conseil Municipal :

- **VALIDE** la gratuité de la salle de sport pour la période du 9 septembre 2026 au 30 novembre 2026 les lundis de 20h30 à 22h30 à la commune d'Ancenis Saint Géréon,
- **VALIDE** la gratuité de salle du 22 septembre 2026 pour l'association solid'erdre,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Arnaud PAGEAUD

Le secrétaire de séance,
Saïd KADDAR